



Conseil Municipal du lundi 26 juin 2023 Espace Culturel Capellia, E. Salle Piaf - 19 h

COMPTE RENDU SOMMAIRE

PREND ACTE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE AU TITRE DES COMPETENCES QUI LUI SONT DELEGUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

APPROUVE la désignation d'un référent déontologue des élus

APPROUVE les termes de la convention relative à la création de jardins familiaux

APPROUVE les termes de la convention avec l'Edenn relative au suivi sanitaire de l'Erdre

APPROUVE la signature du Contrat territorial Eau du Bassin versant de l'Erdre pour la période 2023-2025

PREND ACTE du bilan de l'action foncière pour 2022

APPROUVE la conclusion du bail à réhabilitation d'un hangar au profit de l'Association Village Erdre Cotalard

APPROUVE le programme de travaux du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire aux Perrières

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens entre Nantes Métropole et la Ville de La Chapelle-sur-Erdre pour l'octroi d'une subvention de fonctionnement « Lutte contre le sansabrisme »

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de La Chapelle-sur-Erdre et Une Famille Un Toit 44 pour l'octroi d'une subvention de fonctionnement

APPROUVE les termes du protocole avec le Département de Loire-Atlantique de mise à l'abri pour les femmes victimes de violence conjugales et/ou intra-familiales

APPROUVE les termes de la convention de prestation de service avec la Compagnie Kraken

APPROUVE la signature de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens avec la Salamandre

APPROUVE les termes de la convention avec le Comité populaire du camp de Jénine et l'association France Palestine Solidarité et **APPROUVE** le reversement de la subvention de Nantes Métropole au Comité populaire du camp de réfugiés de Jénine

APPROUVE la contribution du Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour l'utilisation des équipements sportifs par les collèges et leurs associations sportives

APPROUVE les termes de la convention avec Handisup

APPROUVE la modification du tableau des emplois et des effectifs

APPROUVE l'indemnisation des congés annuels non pris par un agent lors de la cessation de la relation de travail en raison de la maladie

APPROUVE la signature de la convention de stage avec un étudiant en BPJEPS à l'IRSS de Nantes

APPROUVE le compte de gestion 2022 de la Ville

APPROUVE le compte administratif 2022 de la Ville

DECIDE l'affectation de l'excédent de fonctionnement constaté à la fin de l'exercice 2022

APPROUVE le compte de gestion 2022 du Budget Annexe Capellia

APPROUVE le compte administratif du budget annexe Capellia

DECIDE l'affectation de l'excédent de fonctionnement constaté à la fin de l'exercice 2022 sur le budget principal de la Ville

APPROUVE le budget supplémentaire 2023 de la Ville

APPROUVE l'actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité extérieure au 1er janvier 2024

ADOpte le passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 et le règlement budgétaire et financier

APPROUVE la demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert 2023 pour la rénovation énergétique du multiaccueil La Capucine

APPROUVE la demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert 2023 pour le remplacement de la chaufferie du stade du Buisson de la Grolle

APPROUVE la demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert 2023 pour le remplacement du système de chauffage du Gymnase de la Coutancière

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 27 juin 2023

**Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint des Ressources,**



François NORVEZ